

Comprendre les règles de l'Assurance Dommages

| |
|---|
| Date et durée |
| Code formation : FMA03FR Durée : 4 jours Nombre d'heures : 28 heures |
| Description |
| Les formations assurances permettent d'acquérir les connaissances et les compétences spécifiques aux métiers de l'Assurance dans leur diversité. Elles sont prévues pour assurer aux stagiaires une progression régulière et rapide. |
| Objectifs |
| Les objectifs de cette formation est de permettre au participant de connaître les différentes catégories d'assurance dommage et de comprendre les principes de sélection des risques et de la tarification. |
| Pré-requis |
| Aucun |
| Public |
| Cette formation s'adresse aux collaborateurs des sociétés d'assurances |
| Cette formation s'adresse aux profils suivants |
| <u>Agent général d'assurance</u> |
| Programme |
| 1. Introduction <ul style="list-style-type: none">• Le transfert du risque moyennant le paiement d'une prime• L'inventaire des branches d'assurances de dommages• Les règles de gestion communes• La répartition• Le principe d'indemnisation commun• Le principe indemnitaire• Le mécanisme de la subrogation |
| 2. Les assurances de biens <ul style="list-style-type: none">• Les différentes catégories d'assurances de biens• Les assurances des particuliers/assurances des professionnels• La notion de grand risque• Le contrat d'assurance de biens• La détermination des biens assurés |

- La détermination de la valeur du bien assuré
- Les éléments de la tarification
- La prime
- Les plafonds
- Les franchises
- La coassurance

3. Les assurances de responsabilités

- La distinction des différentes responsabilités
- Les conditions de la responsabilité civile
- Les bases de la réparation
- La responsabilité civile délictuelle
- La responsabilité civile contractuelle
- Les régimes spéciaux de responsabilité
- Les différentes assurances de responsabilités